



Date de convocation	Présent	Dont suppléant	Pouvoir	Absent	Vote pour	-
05 mai 2026	10	0	0	1	Vote contre	-
					Abstention	-

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 13 mai 2026

Sous la présidence de Madame Rachel BURGUY, Présidente du Syndicat des Eaux de la Région Messine

Point 4 – 2026/17 : Élection des Vice-Présidents.

Le Comité Syndical,

Conformément à la délibération n°2026/16 du 13 mai 2026, il convient d'élire les vice-présidents.

VU l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°2017-DCL/1-045 du 14 décembre 2017 du préfet de la Moselle portant création du Syndicat des Eaux de la Région Messine ;

DÉCIDE

DE PROCÉDER à l'élection des Vice-Présidents du Syndicat des Eaux de la Région Messine au scrutin secret et à la majorité absolue ;

DE PROCLAMER en conséquence élu :

- 1^{er} Vice-Président, Monsieur Roland CHLOUP, par 9 voix sur 10 votants ;
- 2^e Vice-Président, Monsieur Laurent ERSNT, par 10 voix sur 10 votants ;
- 3^e Vice-Président, Monsieur Walter KURTZMANN, par 10 voix sur 10 votants.

La Présidente,
Rachel BURGUY